

Prise en compte de la multifonctionnalité du bocage dans le SAGE Sèvre nantaise



© S. Beillard/ONCFS

ASTRID GADET¹, JACKY AUBINEAU²

¹ Syndicat mixte EPTB Sèvre nantaise, animatrice SAGE bassin de la Sèvre nantaise.

² Ville de Cerizay, Adjoint au maire chargé de l'environnement et de l'espace rural.

Dans le cadre du SAGE du bassin de la Sèvre nantaise de 2005, la Commission locale de l'eau (CLE) a mis en avant l'importance des milieux naturels (maillage bocager et zones humides) dans la préservation de la qualité de l'eau. Partant du constat qu'un manque de connaissance rendait la préservation délicate, la CLE a demandé aux communes en phase de révision ou d'élaboration de leurs documents d'urbanisme de réaliser un diagnostic environnemental communal, afin notamment de les inclure dans les zonages réglementaires.

L'objectif principal de ce diagnostic est de permettre aux communes de prendre conscience de la richesse de leur patrimoine communal. Il a en effet pour rôles de recenser les haies et les zones humides selon une typologie propre au bassin versant, d'identifier les zones ayant un intérêt majeur pour la qualité de l'eau et de proposer, en concertation avec les acteurs concernés, les moyens de les préserver et de les gérer, toujours dans un souci de reconquête de la qualité de l'eau.

Un diagnostic environnemental issu d'une concertation large...

Une des clés de la réussite de cette méthode est la concertation mise en place tout au long de l'inventaire. Dès le lancement de l'étude, un comité de pilotage est constitué. Ce groupe est composé d'élus, de représentants des services techniques de la mairie, d'usagers locaux, d'agriculteurs, de chasseurs, de pêcheurs, d'organismes agricoles, d'associations de protection de la nature, de naturalistes, de propriétaires fonciers et d'autres acteurs intéressés. À ce groupe sont associées des personnes ressources : le technicien de rivière concerné, l'animateur du SAGE ou un chargé de mission spécifique, le représentant local de la

chambre d'agriculture, des anciens. Ces derniers ont une mémoire des lieux et de leur évolution, ce qui est une chance indéniable pour la réalisation de telles études.

Le but du comité de pilotage est d'obtenir un diagnostic environnemental partagé avec la population locale, pour associer le plus grand nombre d'administrés aux décisions qui engagent la commune. Cette concertation conduit à confronter les différents intérêts en jeu sur le plan local et d'y apporter des réponses acceptables et pertinentes pour tous. Ainsi, elle permet de ne pas limiter la protection des zones humides et des haies, dans la perception de chacun, au caractère plus ou moins coercitif de la réglementation.

Sur la commune de Cerizay, la concertation s'est déroulée de la façon suivante : l'animation et la réalisation du diagnostic ont été confiées à l'association Sèvre Environnement. L'animateur a contacté tous les agriculteurs pour un entretien autour de la gestion courante des zones humides et du réseau de haies. C'est une bonne occasion pour recueillir les observations sur les problématiques rencontrées par le monde agricole et plus particulièrement les éleveurs, qui représentent l'essentiel des agriculteurs de la commune.

À la suite d'une réunion publique, un comité de pilotage s'est réuni deux fois en mairie. À cette occasion, les résultats des diagnostics de terrain ont été présentés et commentés par les membres du comité. Une présentation a également été faite en commission urbanisme et environnement et au conseil municipal. Les élus ont ainsi pu s'approprier les composantes du paysage, les enjeux liés à l'élaboration des trames vertes et bleues, et les réflexions à mener autour d'un futur PLUI en cours de réflexion au sein de l'Agglomération du bocage bressuirais. Chacun a ainsi pris conscience de la richesse du patrimoine naturel, mais aussi de sa fragilité et de l'importance de mieux le connaître pour mieux le préserver.

Les données sur le paysage bocager de la commune sont valorisées par l'animateur de l'association Sèvre Environnement à l'occasion d'animations pédagogiques auprès des scolaires des cycles 2 et 3, dans le cadre d'un projet pédagogique développé par l'EPTB sur la rivière et ses affluents. ●

Pour en savoir plus :
www.sevre-nantaise.com

▼ Paysage bocager en tête du bassin versant.



© Ville de Cerizay